

# Proverbes patois jurassiens : (suite)

Autor(en): **Surdez, Jules**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **89 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232778>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*des légumes. Les gens les plus pauvres lui donnaient au moins des escargots<sup>1</sup> operculés, une corbeillée de cynorrhodons ou de prunelles gelées<sup>2</sup>.*

Il faisait si beau, une année, qu'une longue procession de gens s'étirait d'Ocourt au château du sire. Ceux qui étaient à la queue poussaient de toutes leurs forces ceux qui se trouvaient devant eux et injuriaient<sup>3</sup> ceux qui lambinaient<sup>4</sup>. C'est qu'il fallait se présenter au château de Montvoie avant quatre heures<sup>5</sup>, sinon le seigneur se fâchait sérieusement et son « rigot »<sup>6</sup>

Le taupier de la communauté, qui s'était attardé en allant jeter un dernier coup d'œil à ses pièges, n'arriva au château qu'à quatre heures et demie. Le sire de Montvoie, rouge comme la crête d'un coq, commanda à son écorcheur de chauffer dans une casserole les noisettes apportées, de baisser la culotte du taupier et de les lui jeter une à une contre son séant.

C'était plus malaisé à supporter que vous ne le supposez, et au bout de quelques minutes, le pauvre bougre faisait entendre des « ouais !... ouais ! » qui vous inspiraient de la commisération, toutes les fois qu'une noisette venait lui fêrir et quelque peu brûler le séant qu'il avait reçu l'ordre de tendre au « rigot ».

En descendant la combe de Montvoie, notre taupier riait sans trêve en risquant de faire éclater sa vésicule biliaire. « Comment peux-tu rire ainsi de bon cœur, après avoir tant crié : « Ouais !... ouais ! » lui demanda le valet des bois, et en ayant par surcroît le séant tout grêlé ? » Le taupier lui répondit en riant à se tordre : « Je n'ai été grêlé que par des noisettes mais pense à ce qui attend ma belle-mère, qui est encore en arrière et apporte un sac de « pives ».

Les gens qui redescendaient déjà la combe et se croisaient avec la pauvre

femme montant seulement avec son pesant sac n'osaient rien lui dire et avaient grandement pitié d'elle en songeant à ce qui l'attendait au château. Ils n'ignoraient pourtant pas plus que vous et moi qu'il y a autant de bonnes belles-mères que d'oies rouges.

J. S.

<sup>1</sup> échtraignats, yemaices ou coqueréyes ;  
<sup>2</sup> on mange volontiers les baies gelées d'églantiers ou d'épine noire ; <sup>3</sup> Littér : et lançaient des raisons ; <sup>4</sup> Littér : qui traîne-guêtraient »  
<sup>5</sup> Littér : devant les quatre ; <sup>6</sup> voir la note 6 ci-contre.

## PROVERBES PATOIS JURASSIENS

recueillis par Jules Surdez (Suite)

C'ât â môtie qu'an fait les pus crouëyes mairtchies. (*C'est à l'église que l'on fait les plus mauvais marchés*), en se mariant, etc.

Le bon Due n'envie pe le tchevri sains le bouëtchet po le næurri. (*Le bon Dieu n'envoie pas le chevreau sans le buisson pour le nourrir.*)

Bouenne âle vire an tote ouère. (*Bonne aile tourne à tout vent.*)

In boiyou ainme meus... que son tiu euche froid... que sai gouërdge soi. (*Un buveur préfère... que son cul ait froid... que sa bouche soif*), s'emploie aussi comme formulette éliminatoire.

« Airraindgiëte-vos, mes ouëyes », diaît cetu que n'en aivaît qu'enne. (« *Arrangez-vous, mes oies* », disait celui qui n'en avait qu'une.)

Cetu que vïnt pouère vïnt crouëye. (*Celui qui devient pauvre devient mauvais.*)

Djemaïs méchaint l'ôvrie ne trové bon ses utis. (*Jamais mauvais ouvrier ne trouva bon ses outils.*)

Que le bon Due éde és chires, les pouères feraint aidé. (*Que le bon Dieu aide aux gens aisés, les pauvres gens se tireront toujours d'affaire.*)